

Monseigneur Léonard, la ligne claire ?

Articles

Le 22 janvier 2010 | | 12 messages

Lundi 19 janvier, le pape Benoît XVI a nommé Monseigneur Léonard, archevêque de Malines-Bruxelles. L'archevêque de Malines-Bruxelles est le « primat de Belgique ». Autrement dit, il est le premier des évêques du pays. Il peut être considéré comme le « chef » de l'Eglise catholique de Belgique. Mais c'est un « chef » plutôt symbolique, honorifique. Le primat de Belgique ne dirige pas vraiment l'Eglise de Belgique. Et il ne sera « chef » que 5 ans. Monseigneur Léonard a 70 ans. Et un archevêque doit quitter ses fonctions à 75 ans.



Photo : Belga

Pourtant, la nomination de Monseigneur Léonard est très critiquée dans certains milieux politiques, associatifs et catholiques. Monseigneur Léonard succède à Monseigneur Danneels. Les 2 hommes ont des tempéraments très différents. Monseigneur Danneels avait une image d'homme d'Eglise bienveillant, plutôt mesuré. Monseigneur Léonard est catalogué comme un conservateur. Il défend clairement les positions du pape et du Vatican. Il n'hésite donc pas à condamner l'avortement, à être ouvertement très critique sur l'euthanasie, le préservatif, l'homosexualité, la fécondation in vitro. Pour beaucoup, cette nomination est donc un message négatif du Vatican et du pape Benoît XVI.

Selon un sondage du journal *Le Soir*, 1 catholique sur 5 pense que Monseigneur Léonard doit avoir des positions plus modernes sur la sexualité et l'euthanasie. Pour Gabriel Ringlet, vice-recteur émérite de l'Université catholique de Louvain : « *Rome a choisi d'abord la doctrine, la ligne claire, un évêque qui doit répéter le pape. C'est tout à fait Léonard : un chantre moderne de la tradition la plus stricte, qui exprime la pensée du pape mieux que le pape ne pourrait l'exprimer lui-même.* » Cette nomination est, en effet, en décalage avec l'évolution de la société et des lois. En Belgique, l'avortement est dépénalisé. Le mariage homosexuel est autorisé. L'euthanasie est permise dans certains cas. Laurette Onkelinx, ministre de la Santé, a déclaré : « *Monseigneur Léonard pourrait bien remettre en cause le compromis belge* ». Elle a également rappelé que Monseigneur Léonard avait « remis en cause à plusieurs reprises des décisions du Parlement belge. »

Les relations ne sont pas toujours bonnes entre l'Eglise catholique et l'Etat belge. Rappelons, par exemple, qu'en mars 2009, une majorité de députés belges avait officiellement qualifié « d'inacceptables » des propos du pape Benoît XVI sur le préservatif. Dans l'avion qui l'emmenait au Cameroun, le pape répondait à un journaliste : « *Le problème du sida ne peut être vaincu par la distribution de **préservatifs**... Cela ne fait que l'aggraver.* » Le Vatican avait alors réagi en se disant « stupéfait » de la décision des députés belges.

Thierry Verhoeven

Les positions et déclarations de Monseigneur Léonard

Avortement

L'évêque pense « qu'aujourd'hui, 95 % des avortements peuvent être qualifiés de convenance ». Il ne reconnaît donc pas la réelle souffrance des mères qui font une interruption volontaire de grossesse. Même en cas de viol, l'évêque est contre l'avortement : « *il existe de nombreuses familles en Belgique qui sont prêtes à adopter du jour au lendemain un enfant qu'une mère ne pourrait pas garder parce qu'elle le ressentirait psychologiquement comme le fruit d'un viol* ». Il conteste aussi la loi votée sur la dépénalisation de l'avortement : « *Un Parlement (...) n'a pas autorité sur le sens métaphysique et biologique de la sexualité.* »

Fécondation in vitro

L'évêque a contesté les recherches de spécialistes de l'Université catholique de Louvain (UCL) sur les cellules souches et la fécondation in vitro. En 2002, il avait encouragé l'UCL à abandonner ces recherches : « *Quel geste prophétique si une université authentiquement catholique ou humaniste renonçait à la procréation artificielle et promouvait plutôt la recherche en vue de prévenir la stérilité ! Quel sens du progrès scientifique et moral si une telle université renonçait à l'exploitation des cellules souches embryonnaires et au clonage thérapeutique.* »

L'euthanasie

L'évêque a affirmé que les soins palliatifs (soins physiques et psychologiques donnés aux personnes en fin de vie) suffisaient à 95% voire à 100% des personnes malades. Il n'y aurait donc pas besoin d'euthanasie.

L'homosexualité

Dans un livre d'entretiens publié en 2006, l'évêque Monseigneur Léonard a déclaré : « *On présente toutes les formes de sexualité comme étant simplement des variantes équivalentes. Or l'homosexualité est une forme de la sexualité humaine qui a mal évolué. Elle est contraire au sens profond de la sexualité, tant sur le plan biologique que sur les plans psychologique et spirituel.* » En 2007, le Centre pour l'égalité des chances avait réagi aux déclarations de Monseigneur Léonard parues dans Télémoustique. Le Centre estimait le type de discours de l'évêque sur l'homosexualité « *dangereux* » car « *il peut entretenir l'idée qu'il est légitime de discriminer les personnes homosexuelles* ».

L'utilisation des préservatifs

S'il dit que, dans certains cas, le préservatif peut être utile, Monseigneur Léonard, dit aussi que ceux qui utilisent le préservatif « *jouent à la roulette russe* ». L'évêque met en doute l'efficacité du préservatif. Ces déclarations ont choqué celles et ceux qui luttent contre le sida.